

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

Séance du 13 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le treize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, BOITEAU Nadège, DEWAILLY Bruno, BRASME MEENS Marie-Laure, PARMENTIER RICHEZ Isabelle, ROLAND Eric, POUILLIER Bernard, BAJERSKI Sophie, CARTIGNY Pierre-Alexis, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARNOULD Caroline, ARSCHOOT Dominique, DUPONT DUMOULIN Valérie, HERBIN Gaël, ROELENS BULA Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, ZWERTVAEGHER Florence, VANDRISSE Guillaume, GUERBEAU WAETERLOOS Pascale, CAPANNELLI Claire, BARBE Marie-Laurence, MOUILLE Sophie, WAYENBURG Aymeric.

Avaient donné procuration :

Mme DESPREZ Martine à Mme ARNOULD Caroline
M. AFFLARD Christian à Mme DUPONT Valérie
M. BAILLY Claude à M. DUCATEZ Marc
M. MORTELECQUE Denis à Mme GUERBEAU Pascale

Assistait à la séance : Jean-Sébastien VERFAILLIE, Directeur Général des Services

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ARNOULD Caroline ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

N° 16

URBANISME

Installations classées – Enquête publique environnementale unique - Société « AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE » à Douvrin et Billy Berclau

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 25

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 7 octobre 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 19 octobre 2021

Date de réception en préfecture : 19 octobre 2021

URBANISME

Installations classées – Enquête publique environnementale unique - Société « AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE » à Douvrin et Billy Berclau

Par arrêté préfectoral en date du 11 août 2021, une enquête publique environnementale unique au titre des installations classées a lieu du 6 septembre 2021 au 8 octobre 2021 inclus suite aux demandes de permis de construire et autorisation présentées par la Société « AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE » en vue d'exploiter une unité de fabrication de batteries pour voitures électriques (gigafactory) sur les communes de Douvrin et de Billy Berclau.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, ce projet est soumis à une enquête publique dans les communes concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source et dans celles dont le territoire est, pour tout ou partie, compris dans un rayon d'un kilomètre du lieu d'implantation de l'établissement.

La commune de Sainghin-en-Weppes étant concernée, il convient que le conseil municipal formule un avis sur ce projet.

Le Quorum constaté,

Le Conseil municipal de Sainghin-en-Weppes,

Vu le code de l'environnement,

Vu la nomenclature des installations classées,

Vu la demande de permis de construire et autorisation présentées par la Société « AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE » en vue d'exploiter une unité de fabrication de batteries pour voitures électriques (gigafactory) sur les communes de Douvrin et de Billy Berclau,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 août 2021 portant ouverture d'une enquête publique environnementale unique au titre des installations classées du 6 septembre 2021 au 8 octobre 2021 inclus,

Considérant que le conseil municipal de la commune compris dans un rayon d'un kilomètre du lieu d'implantation de l'établissement est appelé à donner un avis sur la demande d'autorisation,

Considérant que ce projet susvisé ne comporte pas de dangers ni d'inconvénients pour la commune,

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,

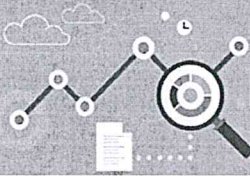
- **D'EMETTRE** un avis favorable au projet précité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Matthieu CORBILLON



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Sainghin-en-Weppes

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D16_131021
Date de la décision :	2021-10-21 00:00:00+02
Objet :	Installations classées - Enquête publique environnementale unique -
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-215905241-20211021-D16_131021-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215905241-20211021-D16_131021-DE-1-1_0.xml	text/xml	889
Nom original :		
D16_Installations classées _ Enquête publique environnementale unique _ Sociét AUTOMOBILE CELLS COMPANY SE _ Douvrin et Billy Berclau.pdf	application/pdf	1259950
Nom métier :		
99_DE-059-215905241-20211021-D16_131021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1259950

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 octobre 2021 à 18h48min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 octobre 2021 à 18h48min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 octobre 2021 à 18h48min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 octobre 2021 à 18h53min48s	Reçu par le MI le 2021-10-21

